

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02845 Numéro SIREN : 799 531 322 Nom ou dénomination : 37 EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 22720



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

**CABINET MEUNIER
EXPERTISE COMPTABLE**

9, rue de Normandie

92400 COURBEVOIE

Tel : 01 49 05 04 26 - Fax : 01 49 05 04 26

GREFFE

- 6 NOV. 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

82720

DEPOT GREFFE

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SARL 37 EXPRESS

34-36 rue du Caire
75002 PARIS 02

APE : 4619B
Siret : 79953132200029

A.M.A

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre d'Ile de France

92400

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		34-36 rue du Caire 75002 PARIS 02		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 9 5 3 1 3 2 2 0 0 0 2 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 000	AG	261	39 738
		Fonds commercial (1)	AH	135 000	AI		135 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 056	AS	394	1 661
		Autres immobilisations corporelles	AT	184 548	AU	65 103	119 445
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	80 000	CV		80 000
		Créances rattachées à des participations	BB	273 256	BC		273 256
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	104 128	BI		104 128
TOTAL (II)		BJ	818 990	BK	65 760	753 230	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	399 968	BU		399 968
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	30 060	BW		30 060
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 138 454	BY	72 460	1 065 994
		Autres créances (3)	BZ	700 205	CA		700 205
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	205	CE		205
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	918 558	CG		918 558	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 936	CI		31 936	
	TOTAL (III)	CJ	3 219 388	CK	72 460	3 146 928	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 038 379	IA	138 220	3 900 158	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			135 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Non recensée	Stocks :		Non recensée	Créances :
				(3) Part à plus d'un an		CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	205 684
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	312 814
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	529 499
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 218
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 101 753
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	194 471
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 677 563
	Dettes fiscales et sociales			DY	380 072
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	11 579
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	3 370 659	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 900 158	
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 176 188
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 218	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 37 EXPRESS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 322 652	FB	1 318 150	FC	3 640 802	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	998 840	FH	12 519 782	FI	13 518 622	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 321 492	FK	13 837 932	FL	17 159 425	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 553	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 228	
	Autres produits (I) (11)					FQ	82	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 185 289
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 477 260
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(282 993)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	366 804
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	12 060 876
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	50 148
	Salaires et traitements*						FY	783 017
	Charges sociales (10)						FZ	119 540
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	40 379
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 687 497
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	497 792	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 071
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	3 074	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 073	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	500 866	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	671	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	15	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	686	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	56 886	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	56 886	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(56 199)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	131 852	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	17 189 051	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 876 236	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	312 814	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 815
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				1 501		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				55 384		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					671	
Autres produits					15	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 900 159 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 312 814 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 41 085 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	40 000	95 000		135 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 500	40 000	4 500	40 000
Immobilisations incorporelles	44 500	135 000	4 500	175 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 340	716		2 056
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 392	16 777		32 168
- Matériel de transport	91 534	29 683		121 218
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 918	14 245		31 163
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 183	61 422		186 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	150 186	203 071		353 257
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	99 288	29 841	25 000	104 128
Immobilisations financières	249 474	232 912	25 000	457 385
ACTIF IMMOBILISE	419 157	429 334	29 500	818 991

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	135 000	61 422	232 912	429 334
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	135 000	61 422	232 912	429 334
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 500		25 000	29 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 500		25 000	29 500

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 75001 PARIS	200 000	34 110	10,00	14 947

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	30 000	30 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La societe HDF Beauty n'a pas clôturé de comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 500	262	4 500	262
Immobilisations incorporelles	4 500	262	4 500	262
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18	377		395
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 414	3 786		6 199
- Matériel de transport	16 333	28 685		45 018
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 617	7 270		13 886
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 381	40 118		65 498
ACTIF IMMOBILISE	29 881	40 379	4 500	65 760

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 247 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	273 257		273 257
Prêts			
Autres	104 128		104 128
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 138 455	1 138 455	
Autres	700 206	700 206	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 936	31 936	
Total	2 247 982	1 870 597	377 385
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	3 257
Clients - factures à établir	223 467
Fournisseurs - RRR à obtenir	263 434
Total	490 158

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 353		8 353		
Total	8 353		8 353		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			8 353		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 176 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 219	5 219		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	401 117	401 117		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 564	1 677 564		
Dettes fiscales et sociales	380 073	380 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	712 216	712 216		
Produits constatés d'avance				
Total	3 176 188	3 176 188		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	700 637			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 637 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	59 388
Banque - Intérêts courus à payer	3 820
Dettes provis. pr congés à payer	54 691
Charges sociales s/congés à payer	11 875
Charges sociales - charges à payer	149
Etat - autres charges à payer	14 592
Taxe d'apprentissage CAP	5 057
Formation continue CAP	8 560
Clients - RRR à accorder	7 873
Divers - charges à payer	447
Total	166 453

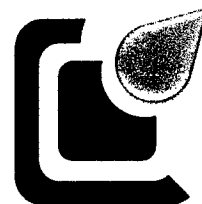
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	31 936		
Total	31 936		

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris



37 EXPRESS

SARL au capital de 10 000 Euros
34-36 Rue du Caire 75002 Paris
799 531 322 RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 27 Septembre 2019**

37 EXPRESS
SARL au capital de 10 000 Euros
34-26 rue du Caire 75002 Paris
799 531 322 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD
Commissaire aux comptes
87 Avenue Foch BP 468
94104 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX
SIREN 338 574 899 APE 69202

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Votre société respecte notamment le principe de séparation des exercices.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des stocks, des factures à établir et des factures non parvenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Estimations comptables :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances pour couvrir le risque de non recouvrement.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Une prise de connaissance de la procédure suivie par la société et des justificatifs utilisés pour identifier les risques concernés,
- Un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD
Commissaire aux comptes
87 Avenue Foch BP 468
94104 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX
SIREN 338 574 899 APE 69202

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la cogérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

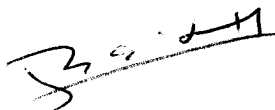
Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

J'ai réalisé ma mission dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

À Saint Maur des Fossés
Le 13 Septembre 2019
Le commissaire aux comptes



Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD
Commissaire aux comptes
87 Avenue Foch BP 468
94104 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX
SIREN 338 574 899 APE 69202

Bilan

ACTIF									
Immobilisations incorporelles									
Concessions, brevets et droits assimilés					39 739				
Fonds commercial	40 000			262	135 000				40 000
Immobilisations corporelles									
Installations techniques, matériel et outillage					1 661				1 322
Autres immobilisations corporelles	2 056			395	119 445				98 481
Immobilisations financières	184 548			66 103					
Participations et créances rattachées	353 257				353 257				150 186
Autres immobilisations financières	104 126				104 126				99 268
TOTAL ACTIF IMMOBILISABLE	813 057			96 760	753 590				381 276
Stocks									
Marchandises									
Créances	399 968				399 968				116 975
Clients et comptes rattachés									
Fournisseurs débiteurs	1 138 455			72 460	1 065 995				1 436 836
Personnel	263 434				263 434				263 766
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 088				11 088				49
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	894				894				
Autres créances	388 039				388 039				589 972
Divers	36 750				36 750				15 000
Avances et acomptes versés sur commandes	30 060				30 060				14 252
Valeurs mobilières de placement	205				205				205
Disponibilités	918 559				918 559				1 082 137
Charges constatées d'avance	31 936				31 936				27 476
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 215 549				2 215 549				
TOTAL ACTIF	4 033 379			138 220	3 900 159				3 945 946

Bilan

PASSIF									
Capital social ou individuel					10 000				10 000
Réserve légale					1 000				
Report à nouveau					205 685				457 454
TOTAL CAPITAUX PROPRES	521 185				521 185				
TOTAL AUTRES FOND PROPRES	2 056				2 056				
Provisions pour charges									8 353
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	8 353				8 353				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits					5 219				2 056
Emprunts et dettes financières diverses					401 117				331 140
Emprunts et dettes financières diverses - Associés					700 637				700 325
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					194 472				200 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					1 677 564				1 937 977
Personnel					54 754				46 914
Organismes sociaux					36 081				89 326
Etat, Impôts sur les bénéfices									50 406
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires					216 985				241 731
Autres dettes fiscales et sociales					72 253				83 088
Dettes fiscales et sociales					380 073				511 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									10 000
Autres dettes					11 579				27 563
TOTAL DETTES	3 900 159				3 900 159				
TOTAL PASSIF	3 900 159				3 900 159				3 945 946

SARL 37 EXPRESS

PRODUITS									
Ventes de marchandises	3 640 803	21,22	6 526 129	33,45	-2 885 327	-44,21			
Production vendue	13 518 622	78,78	12 988 550	66,55	532 072	4,10			
Subventions d'exploitation	10 554	0,06	1 380	0,01	9 174	664,63			
Autres produits	15 311	0,09	10 933	0,06	4 378	40,04			
Total	17 185 290	100,15	19 524 993	100,06	-2 339 703	-11,96			
CONSUMATION M/SES & MAT									
Achats de marchandises	3 477 281	20,26	5 882 743	30,15	-2 405 462	-40,89			
Variation de stock (m/SES)	-282 993	-1,65	-14 622	-0,07	-268 371	NS			
Achats de m/p et aut. approv.	366 805	2,14	472 555	2,42	-105 750	-22,38			
Autres achats & charges externes	12 060 876	70,29	11 413 207	58,49	647 670	5,87			
Total	15 621 949	91,04	17 753 882	90,99	-2 131 934	-12,01			
MARGE SUR M/SES & MAT									
	151 341	0,89	1 771 111	9,05	1 619 770	10,15			
CHARGES									
Impôts, taxes et vers. assim.	50 148	0,29	44 876	0,23	5 272	11,75			
Salaires et Traitements	783 017	4,56	588 164	3,01	194 853	33,13			
Charges sociales	119 541	0,70	78 587	0,40	40 954	52,11			
Amortissements et provisions	112 840	0,66	28 557	0,15	84 283	295,14			
Autres charges	3	0,00	10 757	0,06	-10 754	-99,97			
Total	1 065 549	6,21	750 941	3,85	314 607	41,90			
RESULTAT D'EXPLOITATION									
	487 192	2,84	1 020 169	5,23	532 977	3,12			
Produits financiers	3 075	0,02	108		2 966	NS			
Charges financières	1				1				
Résultat financier	3 073	0,02	108		2 965	NS			
RESULTAT COURANT									
	510 265		1 020 277		535 942				
Produits exceptionnels	687		61 674	0,32	-60 987	-98,89			
Charges exceptionnelles	56 886	0,33	331 973	1,70	-275 086	-42,86			
Résultat exceptionnel	-56 200	-0,33	-270 299	-1,39	214 099	-79,21			
Impôts sur les bénéfices	131 832	0,77	85 840	0,44	46 012	53,60			
RESULTAT DE L'EXERCICE									
	312 814	1,82	564 139	3,40	351 325	-52,90			

ETATS DE SYNTHESE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 900 159 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 312 814 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indicateurs montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 41 085 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a débuté sur l'année 2018 et qui porte sur les exercices clos antérieurement à l'année 2017.
Aucune provision n'a été constatée dans les comptes à ce sujet.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial	40 000	95 000			135 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 500	40 000		4 500	40 000
Immobilisations incorporelles	44 500	135 000		4 500	175 000
- Terrains					
- Constructions sur sol propre					
- Constructions sur sol d'autrui					
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 340	716			2 056
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 392	16 777			32 168
- Matériel de transport	91 534	29 883			121 218
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 918	14 245			31 163
- Emballages récupérables et divers					
- Immobilisations corporelles en cours					
- Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	125 183	61 422			186 605
- Participations évaluées par mise en équivalence					
- Autres participations	150 186	203 071			353 257
- Autres titres immobilisés					
- Prêts et autres immobilisations financières	98 288	29 841		25 000	104 128
Immobilisations financières	249 474	232 912		25 000	457 385
ACTIF IMMOBILISE	419 157	429 334		29 500	818 991

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	135 000	61 422	232 912	429 334
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	135 000	61 422	232 912	429 334
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 500		25 000	29 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 500		25 000	29 500

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

Renseignements détaillés sur chaque titre				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000			10,00
SAS 37 WINE 75001 PARIS	200 000	34 110		10,00
				14 947

Renseignements globaux sur toutes les filiales

Renseignements globaux sur toutes les filiales				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	30 000	30 000		
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

La société HDF Beauty n'a pas ciblé de comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial					
- Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles					
- Terrains					
- Constructions sur soi propre					
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
- Installations techniques, matériel et outillage industriels					
- Installations générales, agencements aménagements divers					
- Matériel de transport					
- Matériel de bureau et informatique, mobilier					
- Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles					
ACTIF IMMOBILISE					
	29 881	40 379	4 500		65 760

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 247 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	273 257		273 257
Autres	104 128		104 128
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 138 455	1 138 455	
Capital souscrit - appelé, non versé	700 206	700 206	
Charges constatées d'avance	31 936	31 936	
Total	2 247 982	1 870 597	377 385
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Intérêts courus sur créances rattaché			
Clients - factures à établir			3 257
Fournisseurs - RRR à obtenir			223 467
			263 434
Total			490 158

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

Liiges			
Garanties données aux clients			
Pertes sur marchés à terme			
Amendes et pénalités			
Pertes de change			
Pensions et obligations similaires			
Pour impôts			
Renouvellement des immobilisations			
Gros entretien et grandes révisions			
Charges sociales et fiscales			
sur congés à payer			
Autres provisions pour risques	8 353		
et charges			
Total		8 353	8 353
Répartition des dotations et des			
reprises de l'exercice :			
Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles			
			8 353

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 176 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine	5 219	5 219
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401 117	401 117
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 677 564	1 677 564
Autres dettes (**)	380 073	380 073
Produits constatés d'avance		
	712 216	712 216
Total	3 176 188	3 176 188

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	
(**) Dont envers les associés	700 637

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 637 euros.

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	59 388
Banque - Intérêts courus à payer	3 820
Dettes prov. pr congés à payer	54 691
Charges sociales s'congés à payer	11 875
Charges sociales - charges à payer	149
Etat - autres charges à payer	14 592
Taxe d'apprentissage CAP	5 057
Formation continue CAP	8 560
Clients - RRR à accorder	7 873
Divers - charges à payer	447
Total	166 453

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31 936	
Total	31 936	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	671 037	11 848 639	12 519 676
Ventes de marchandises	2 322 652	1 318 151	3 640 803
Produits des activités annexes	327 803	671 143	998 946
TOTAL	3 321 492	13 837 933	17 159 425

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 19 723 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	672	51 674	51 674
Reprises sur provisions et transferts de charge	15	10 000	10 000
Total des produits exceptionnels	687	61 674	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 886	321 973	321 973
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		10 000	10 000
Total des charges exceptionnelles	56 886	331 973	
Résultat exceptionnel	-56 200	-270 299	

B

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

Penalités, amendes fiscales et pénales	1 502	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 385	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		672
Autres produits		15
TOTAL	56 886	687

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 35 personnes.

La société est de création récente, et les embauches ont eu lieu depuis peu ce qui conduit à constater que les engagements pour la retraite ne sont pas significatifs.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

13

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 312 814.31 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	312 814.31 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	205 684.95 €
- Une somme de	312 814.31 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	518 499.26 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il vous sera également donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brevets, licences, logiciels	39 738		100.00
Fonds commercial	135 000	40 000	237.50
Total des immobilisations incorporelles	174 738	40 000	336.85
Matériel et outillage	1 661	1 322	25.66
Autres immobilisations corporelles	119 445	98 481	21.29
Total des immobilisations corporelles	121 107	99 803	21.35
Autres participations	80 000	60 000	33.33
Créances rattachées aux participations	273 257	90 186	202.99
Autres immobilisations financières	104 128	99 288	4.88
Total des immobilisations financières	457 385	249 474	83.34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	753 230	389 276	93.50
ACTIF CIRCULANT			

CF

Stocks et en-cours	399 968	116 975	241.93
Avances et acomptes sur commandes	30 060	14 252	110.91
Clients et comptes rattachés	1 065 995	1 436 836	-25.81
Autres créances	700 206	878 787	-20.32
Créances	1 766 200	2 315 624	-23.73
Valeurs mobilières de placements	205	205	0.00
Disponibilités	918 559	1 082 137	-15.12
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	918 764	1 082 342	-15.11
Charges constatées d'avance	31 936	27 476	16.23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 146 929	3 556 669	-11.52
TOTAL ACTIF	3 900 159	3 945 946	-1.16
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000	10 000	0.00
Réserve légale	1 000		100.00
Report à nouveau	205 685	-457 454	144.96
RESULTAT DE L'EXERCICE	312 814	664 139	-52.90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	529 499	216 685	144.36
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges		8 353	-100.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 353	-100.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	5 219	2 056	153.85
Emprunts et dettes financières diverses	1 101 754	1 031 465	6.81
Avances et acomptes reçus	194 472	200 382	-2.95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 564	1 937 977	-13.44
Dettes fiscales et sociales	380 073	511 464	-25.69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 000	-100.00
Autres dettes	11 579	27 563	-57.99
TOTAL DETTES	3 370 660	3 720 908	-9.41
TOTAL PASSIF	3 900 159	3 945 946	-1.16

CF

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	17 159 425	19 512 679	-12.06
Coût des achats et charges externes	15 621 949	17 753 882	-12.01
VALEUR AJOUTEE	1 537 476	1 758 797	-12.58
Subventions d'exploitation	10 554	1 380	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	50 148	44 876	11.75
Charges de personnel	902 558	666 751	35.37
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	595 324	1 048 550	-43.22
Reprise sur amort. et provisions, transfert de charges	15 229	10 669	42.74
Autres produits	82	264	-68.89
Dotations aux amortissements et provisions	112 840	28 557	295.14
Autres charges	3	10 757	-99.97
RESULTAT D'EXPLOITATION	497 793	1 020 169	-51.20
Résultat financier	3 073	108	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	500 866	1 020 278	-50.91
Résultat exceptionnel	-56 200	-270 299	79.21
Impôt sur les bénéfices	131 852	85 840	53.60
RESULTAT NET COMPTABLE	312 814	664 139	-52.90

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 17 159 425 € contre 19 512 679 € pour l'exercice précédent, enregistrant une diminution de 12.06 %.

En parallèle, le total des charges d'exploitation ressort à 16 687 497 €, après des dotations aux provisions et aux amortissements pour 112 840 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 666 751 € à 902 558 €, soit une progression de 35.37 %.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 497 793 € contre un bénéfice de 1 020 169 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 3 073 €, contre 108 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 500 866 €, contre 1 020 278 € au 31 décembre 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -56 200 €, contre -270 299 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 131 852 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 312 814 €, représentant 1.82 % du chiffre d'affaires hors taxes.

UF

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)**

Article D. 441 I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	18	Ne pas renseigner					169	Ne pas renseigner				
Montant total HT des factures concernées					940k€	940k€				6k€	520k€	526k€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice					6.34	6.34	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner									0.04	3.03	3.07
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	2						29					
Montant total des factures exclues	263k€						80 k€					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

uf

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

Le nombre des opérations et le système informatique en place ne permettent pas de faire ressortir ces informations.

Nous avons mis en place des procédures nécessaires afin que les délais de paiement des fournisseurs soient respectés. Ainsi le montant total des factures réglées hors délais reste très peu significatif.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons continuer de porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Notre société a fait l'acquisition d'un fonds de commerce d'import-export de vente en gros demi-gros et détail d'accessoires de mode, habillement, chaussures et maroquinerie auprès de la SARL DIAN'S DIFFUSION, société en liquidation.

Cette nouvelle activité a débuté courant février 2019.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Nous vous rappelons que notre société a pris au cours de l'exercice écoulé une participation dans la société 37 WINE, SAS au capital de 200 000 euros, sise à AUBERVILLIERS (93300), 67-77 rue de la Haie Coq, à hauteur de 10.25 % du capital.

Cette prise de participation nous confère 10.25 % en droit de vote et 10.25 % en capital.

Rappel des participations existantes

Notre société détient les participations suivantes :

- La société SILKPAY, SAS au capital de 560 640 euros, sise à MONTREUIL (93100), 95 avenue du Président Wilson, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 831 182 126, à hauteur de 8.92% (50 000 euros) de son capital social ;
- La société HDF BEAUTY, SAS au capital de 100 000 euros, sise à PARIS (75001), 47 boulevard de Sébastopol, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 827 487 372, à hauteur de 10% (10 000 euros) de son capital social.

UF

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 312 814.31 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	312 814.31 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créiteur de	205 684.95 €
- Une somme de	312 814.31 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	518 499.26 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La gérance

